



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2017-2018

VG

P.V. PETI 06

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2017

Ordre du jour :

1. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique
2. Suivi des pétitions en cours d'instruction
3. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant Mme Martine Hansen, M. Marc Angel, M. André Bauler remplaçant M. Lex Delles, M. Gilles Baum remplaçant M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Cécile Hemmen, M. Claude Lamberty remplaçant M. Max Hahn, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Gilles Roth remplaçant Mme Nancy Arendt, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nancy Arendt, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique

Demande de pétition publique 912 - Création d'une vignette automobile pour que les travailleurs puissent stationner sans contrainte la journée

La Commission voudrait savoir de la part du pétitionnaire si par le terme "en ville", il entend désigner la Ville de Luxembourg ou plutôt toute grande agglomération. Dans la première hypothèse, la demande entre dans le champ de compétence de la Ville de Luxembourg.

Demande de pétition publique 913 - Transparence pour stopper net les entreprises frauduleuses de construction

La Commission demande au pétitionnaire de reformuler son texte à plusieurs endroits et d'employer un langage neutre. Par ailleurs, elle signale que ce sont les tribunaux qui sont compétents en cas de litige et voudrait savoir qui, de l'avis du pétitionnaire, serait censé informer le client.

En fait, le pétitionnaire revendique un contrôle plus sévère des entreprises et une modification de la loi sur les faillites, ce qui devrait se dégager clairement de l'argumentaire.

Demande de pétition publique 914 - Changement des taux d'imposition sur les rémunérations non-périodiques (bonus, 13ième mois, etc.)

La Commission demande au pétitionnaire de renoncer à l'emploi du pronom personnel « je », et de remplacer le chiffre de 43,6% par celui de 45,8%.

Demande de pétition publique 915 - Stop Slave Trade In Libya

Il est demandé au pétitionnaire de formuler sa demande également dans l'une de nos trois langues administratives et de ne pas limiter le problème de l'esclavage aux « Black Africans », d'autres ethnies étant également concernées par ce phénomène.

Demande de pétition publique 916 - Play Airsoft/Paintball in Luxembourg

La Commission demande au pétitionnaire de redresser son texte à l'endroit de l'intitulé qui doit être formulé dans l'une de nos trois langues administratives et de remplacer le terme d'« arme blanche » par celui « d'arme non à feu ».

Demande de pétition publique 917 - Prise en charge plus élevée par la Caisse de Maladie pour les aides visuelles et reconnaissance comme handicap

Demande de pétition publique 918 - Ouverture d'une section francophone-primaire et secondaire au sein de l'école européenne/internationale à Junglinster pour la rentrée de septembre 2018.

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité des demandes de pétition publique 917 et 918.

Demande de pétition publique 919 - Maximales Strafmaß ohne Bewährung für Kinderschänder und Vergewaltiger

La Commission tient à préciser qu'une pétition doit être d'un intérêt général, de sorte que des personnes privées ne peuvent y être citées. Par ailleurs la motivation est à redresser à plusieurs endroits.

Demande de pétition publique 920 - Création d'une crypto-monnaie luxembourgeoise portant le nom Luxcoin

En présence de la demande de pétition publique 829 sur la crypto-monnaie Bitcoin – Le Bitcoin comme 2^{ème} monnaie légale au Luxembourg, déposée le 7 juillet 2017, la Commission invoque l'article 155*bis* (3) du Règlement de la Chambre selon lequel une pétition publique introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Partant, la Commission se prononce contre la recevabilité de la demande de pétition publique 920.

Demande de pétition publique 921 - Ras-le-bol des bouchons. Pour mettre un terme aux cauchemars subis par les résidents et les frontaliers !

La Commission demande au pétitionnaire de reformuler son intitulé.

Demande de pétition publique 922 - Pour le tiers payant chez les médecins

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 922.

Demande de pétition publique 923 - Abolition de la loi concernant les chèques-services (loi du 29 août 2017) et instauration d'un système gratuit de crèches et foyers scolaires

Le pétitionnaire est invité remplacer le terme d'« abolition de la loi » par celui de « modification de la loi » et à supprimer l'énoncé « Elimination des inégalités et tarifs souvent très injustes » dans la motivation.

Demande de pétition publique 900 - Défiscalisation des heures complémentaires

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 900.

Demande de pétition publique 891 - Clauses interdisant les animaux de compagnie dans les baux résidentiels.

Le texte reformulé de la demande de pétition publique 891 trouve l'approbation de la Commission.

Demande de pétition publique 875 - Reliounsunterricht zeréck an d'Schoul / Retour du catéchisme à l'école

La demande de reformuler le texte étant restée sans suite de la part du pétitionnaire, la Commission émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 875.

2. Suivi des pétitions en cours d'instruction

Validation de signatures

Les signatures des pétitions reprises ci-après sont validées par la Commission. Aucune de ces pétitions n'ayant atteint le seuil de 4.500 signatures, elles ne pourront faire l'objet d'un débat public. Toutefois, à la demande des pétitionnaires dans le délai d'un mois, elles pourront être reclassées en pétitions ordinaires.

Pétition publique 845 - Demande de modification ponctuelle de la loi sur la protection des données personnelles dans l'intérêt des citoyens du Luxembourg

Signatures 37

Doublons 2

Pétition publique 853 - Résolution des problèmes de mobilité et de transport via l'immobilité - Décentralisation, Télétravail, Plages horaires mobiles

Signatures 162

Doublons 4

Pétition publique 869 - Abaisser le niveau sonore - ambulances, pompiers, police, voitures modifiées, motos chopper

Signatures 91

Doublons 1

Pétition publique 871 - Rétroactivité du congé paternité de 10 jours à l'année 2017

Signatures 791

Doublons 8

Pétition publique 872 - Hinterfragen der öffentlichen Ausgaben; wie Staats- und Gemeinde-Budget des laufenden Jahres

Signatures 21

Doublons 1

Pétition publique 873 - Instauration d'une taxe de circulation pour toute automobile roulant sur les routes du Grand-Duché de Luxembourg Ou abolition de vignette au Luxembourg

Signatures 508

Doublons 14

Pétition publique 874 - Libre choix personnel de vote concernant les élections communales et nationales / européennes

Signatures 151

Doublons 8

Clôtures

Les auteurs des pétitions reprises ci-après ne se sont pas prononcés en faveur d'une poursuite de l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires. Par conséquent, l'instruction de ces pétitions est à considérer comme étant close.

Pétition publique 829 - Le Bitcoin comme 2ème monnaie légale au Luxembourg

Pétition publique 831 - Offenlegung und Anpassung der Gemeindeausgaben an Transparenz gemäss dem 21. Jahrhundert.

Pétition publique 837 - Remplacer la limite actuelle de vitesse (90 m/h) par une limite de vitesse à 110 km/h dans les tunnels sur autoroute

Pétition publique 841 - Keen Tarif de nuit (d'urgence) an der Apdikt fir Kanner

Pétition publique 842 - Aféiere vun engem eenzege Wahlbezierk fir ganz Lëtzebuerg

Pétition publique 843 - Begrenzung der Aufbewahrungszeit von personenbezogenen Daten.

*

Demande de pétition publique 880 - Légalisation du cannabis médical

Par lettre du 24 novembre 2017, le pétitionnaire déclare que l'objet de sa pétition est couvert par la décision gouvernementale relative à l'accès au cannabis à des fins médicales. Par conséquent, la Commission décide de clôturer la pétition 880.

Demande d'une prise de position gouvernementale

Pétition publique 859 - Pour des accises beaucoup plus élevées sur le diesel

A la demande de son auteur, la pétition publique 859 est reclassée en pétition ordinaire

pour être transmise au Ministre compétent en vue d'une prise de position.

Prises de position du Gouvernement

Les prises de position gouvernementales reprises ci-après sont transmises aux pétitionnaires. Sans réaction de leur part dans le délai de deux mois, l'instruction de ces pétitions sera considérée comme étant close.

Pétition 731 - Ariichten a Promotioun vun engem ëffentlechen Täterpräventiounsdeéngscht

Prise de position de la Ministre de la Santé du 8 décembre 2017

Pétition 795 - Stadt Luxemburg Nord Umgehungsstraße A1 zur A6 bauen

Prise de position du Ministre du Développement durable et des Infrastructures du 5 décembre 2017

Pétition 817 - Modification de l'article L.151-4 du Code du travail relatif à l'emploi des élèves et étudiants pendant les vacances scolaires

Prise de position du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire du 4 décembre 2017.

Prises de position de pétitionnaires

Pétition 736 - PROJET SEBES - Investir dans de nouvelles installations d'approvisionnement en eau décentralisées et indépendantes au lieu de dépenser 166 000 000 euros pour un renouvellement avec agrandissement des installations du SEBES à Esch-sur-Sûre et Eschdorf

En mains une lettre du pétitionnaire du 30 novembre 2017 en réaction à la deuxième prise de position gouvernementale, les membres de la Commission décident de ne pas réserver de suite favorable à la demande d'organiser un débat public au sujet de la pétition sous rubrique. La lettre du pétitionnaire est transmise, à toutes fins utiles, au Ministre compétent.

*

Pétition publique 507 - Eis Kanner sinn zu allem fäheg. Fir e richtegt a professionellt Schwammeléieren an der Grondschoul!

En mains une lettre ouverte du Président de la FGFC-ALIN au sujet de la pétition sous rubrique, les membres de la Commission sont du moins étonnés de lire que les pétitions, une fois qu'elles auront fait l'objet d'un débat public, restent sans aucune suite de la part des commissions parlementaires. Or, dans sa lettre du 29 juin 2016, le Président de la FGFC dit avoir « ... soulevé à maintes reprises l'excellent travail de la Chambre des Députés avec ses commissions afférentes ».

La Commission regrette que le langage de l'auteur ne contribue guère à l'instruction du dossier et lui recommande de lire la lettre du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du 8 décembre 2017 qui prouve que la pétition sous objet n'est pas restée sans réaction de la part du Gouvernement.

Demande d'information d'un pétitionnaire

Pétition publique 765 - Détournement dans la transposition de la directive 2011/24/ UE à Luxembourg permettant une discrimination tarifaire pour les soins médicaux selon l'adhésion à la caisse de maladie

Suite à un courriel du pétitionnaire en date du 30 novembre 2017, la Commission demande à se voir informer au sujet de toute démarche entreprise par le Ministre de la Sécurité sociale dans le cadre de la pétition sous rubrique.

3. **Divers**

Procédures - dépôt sur papier des pétitions publiques

Par lettre du 6 décembre 2017, le Président de la Chambre des Députés fait part d'une décision de la Conférence des Présidents en matière de recevabilité des pétitions publiques. Dorénavant seront éligibles les demandes dont le nombre de caractères dépasse les 3.000 unités, Par ailleurs, à côté du dépôt électronique, il sera possible d'introduire une pétition publique sur papier.

La Commission en prend acte.

Calendrier de la Commission

Monsieur le Président informe l'assistance qu'une réunion jointe de la Conférence des Présidents et de la Commission des Pétitions aura lieu le mardi 30 janvier 2018, à 11.00 heures, qui sera consacrée à un échange de vues avec les membres d'une délégation parlementaire sous la conduite de M. Alexander Miesen, Président du Parlement de la Communauté germanophone de Belgique.

Luxembourg, le 5 janvier 2018

Le Secrétaire-Administrateur,
Vera Haas-Gelejnsky

Le Président de la Commission des Pétitions,
Marco Schank